

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2021.00022
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25/01/2021

Politique	-	Dossier n°	CM-000388
Commission	Finances - Personnel - Bâtiments communaux - Relations internationales		
Direction en charge	Ressources Humaines		
Objet	Mise à jour des vacances aux Affaires culturelles - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **18/01/2021**

Compte rendu affiché le : **26/01/2021**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIEMI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Georges HALLARY, Mme Delphine JUSSELME, Mme Diarra KANE, M. Samy KEFI-JEROME, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

Absents-Excusés

M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Charles DALLARA

Secrétaire de séance

Mme Laura CINIEMI

■ **Rappel et références**

La délibération 277 du 8 septembre 2017 précise les différents types de vacances susceptibles d'être effectuées au sein de la Direction des Affaires Culturelles.

Ces vacances concernent soit des interventions de même nature pouvant être effectuées dans différents établissements culturels et services, soit des interventions spécifiques à un établissement ou service en particulier.

■ **Motivation et opportunité**

Compte tenu de l'évolution des activités de la Direction des Affaires Culturelles et de ses établissements, il apparaît aujourd'hui nécessaire de mettre à jour certaines nomenclatures de vacances ainsi que leur niveau de rémunération dans le but de mieux prendre en compte la réalité des missions et l'évolution du coût de la vie.

■ Contenu

Le document présenté ci joint détaille le tableau des vacances ainsi mises à jour et modifie le tableau approuvé en 2017.

Pour rappel : la rémunération de ces vacances n'induit pas le remboursement des frais de déplacement, à l'exception des vacances qui nécessitent de faire appel à des intervenants et des personnalités extérieures. Il s'agit des vacances afférentes aux conférenciers, musiciens / artistes intervenants, jurys de concours et intervenants extérieurs pour l'accompagnement et la mise en œuvre d'activités et de projets culturels spécifiques.

Dénomination	Principaux services utilisateurs (liste non limitative)	Mode de rémunération
Conférenciers de grande notoriété	<ul style="list-style-type: none"> - Musées - Conservatoire Massenet, - Ville d'Art et d'Histoire, - Opéra, - Archives 	Intervention : 80 € bruts par intervention Temps de préparation : IB 389 - IM 356 (pour information : 11,00 € bruts / h – assistant de cons principal 2ème classe 1er échelon)
Autres conférenciers et intervenants	<ul style="list-style-type: none"> - Musées - Conservatoire Massenet - Ville d'Art et d'Histoire, - Opéra, - Archives 	Intervention : 50 € bruts par intervention Temps de préparation : IB 389 - IM 356 (pour information : 11,00 € bruts / h - assistant de cons principal 2ème classe 1er échelon)
Agents d'accueil / Agents du service public des bibliothèques (cinémathèque)	Tous services	IB 358 – IM 333 (adjoint administratif 4ème échelon) pour de l'accueil simple (pour information : 10,29 € bruts / h) IB 419 – IM 372 pour de l'accueil qualifié (tenue d'une régie, accueil sécurité ...) (pour information : 11,49 € bruts / h – adjoint administratif 11ème échelon)
Chef de salle	Opéra	IB 660 - IM 551 (pour information : 17,02 € bruts / h – Rédacteur principal de 1ère classe 9ème échelon)
Guides, Médiateurs, Animateurs d'ateliers artistiques	Tous services	IB 824 – IM 675 pour les visites / animations / interventions (pour information : 20,85 € bruts / h – conservateur de bibliothèques indice situé entre le 6ème et 7ème échelon)

		<p>base majorée de 34% pour l'heure effectuée le dimanche (pour information : 27,94 € bruts / h)</p> <p>base minorée de 50% pour l'heure de préparation (pour information : 10,43 € bruts / h)</p>
Régisseur technique qualifié (remplace la dénomination régisseur technique et est lié à une nature spécifique de mission)	Tous services	IB 513 - IM 441 (pour information : 13,63 € bruts / h – technicien principal 1ère classe 4ème échelon)
Opérateur projectionniste	Cinémathèque	IB 419 - IM 372 (pour information : 11,49 € bruts / h – adjoint technique échelon 11)
Conférencier cinémathèque	Médiathèque	15,78 € brut / h
Musiciens / artistes intervenants extérieurs	Conservatoire Massenet	<p>Animation musicale musique et danse</p> <p>« enseignement niveau bac » : 19,82 € bruts / h</p> <p>« enseignement niveau licence » 29,25 € bruts / h</p> <p>Production musicale</p> <p>« enseignement niveau master 2 » 34,30 € bruts / h</p> <p>« Master class et conférences » : 48,78 € bruts / h</p>
Musiciens intervenant / dispositif « orchestre à l'école »	Conservatoire Massenet	<p>Intervention dans le cadre du dispositif orchestre à l'école pendant le temps péri scolaire</p> <p>21,04 € bruts / h</p>
Intervenants extérieurs pour l'accompagnement et la mise en œuvre d'activités et de projets culturels spécifiques	Tous services	19,50 € bruts / h
Tourneur de pages	Opéra	Évolution de taux : IB 415 – IM 369 (pour information : 11,40€ bruts / h – rédacteur 5ème échelon)
Agents d'accueil et de diffusion	Opéra	IB 358 – IM 333 (pour information : 10,29€ bruts / h – adjoint administratif 4ème échelon)
Agents locationnaires et de diffusion / guides	Opéra	IB 415 - IM 369 (pour information : 11,40 € bruts /h rédacteur 5ème échelon)

Musiciens intervenants	Opéra	« interventions auprès des crèches et des scolaires » 27,58 € bruts / h « interventions auprès des publics empêchés » 40,32 € bruts / h
Jurys de concours	Opéra	Intervention : 150 € bruts / intervention (représente une journée de travail de personnalités de notoriété nationale)
Jurys de concours	Conservatoire Massenet	1 journée : 140 € bruts ½ journée : 80 € bruts
Gestion de la boutique éphémère	Opéra	IB 516 – IM 443 (pour information : 13,69 € bruts / h)
Piges - Rédaction de programmes de salles	Opéra	3500 signes : 62 € bruts 4500 signes : 86 € bruts 7000 signes : 124 € bruts 9000 signes : 172 € bruts

■ Maîtrise d'ouvrage

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)			554 518,00 €	
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	0,00 €	0,00 €	554 518,00 €	0,00 €
Charge nette Ville		0,00 €		554 518,00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver la mise à jour des vacations liées aux missions et à l'activité de la direction des Affaires Culturelles et de ses établissements telles que décrites dans le tableau précité,

- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer les documents nécessaires ainsi que tous les actes afférents.
- imputer la dépense :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses					BP 2021	012	64131
Recettes							

■ Décision

Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour

M. Gilles ARTIGUES , Mme Nicole AUBOURDY , M. Abdelouahb BAKLI , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Lionel BOUCHER , M. François BOYER , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Denis CHAMBE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Laura CINIERI , M. Germain COLLOMBET , M. Jean-Noël CORNUT , M. Paul CORRIERAS , M. Pierrick COURBON , M. Charles DALLARA , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Frédéric DURAND , M. Jean DUVERGER , Mme Véronique FALZONE , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Catherine GROUSSON , M. Jacques GUARINOS , M. Georges HALLARY , Mme Delphine JUSSELME , Mme Diarra KANE , M. Robert KARULAK , M. Samy KEFI-JEROME , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Siham LABICH , Mme Pascale LACOUR , M. Claude LIOGIER , M. Olivier LONGEON , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Dominique MANIN , Mme Brigitte MASSON , M. Patrick MICHAUD , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Michel NEBOUT , M. Thierry NITCHEU , M. Tom PENTECOTE , M. Gaël PERDRIAU , Mme Marie-Jo PEREZ , Mme Nicole PEYCELON , Mme Christel PFISTER , M. Jacques PHROMMALA , M. Ali RASFI , Mme Brigitte REGEFFE , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Fanny RIVEY , M. Alain SCHNEIDER , Mme Nadia SEMACHE , Mme Danielle TEIL , Mme Julie TOKHI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Catherine ZADRA , Mme Maryse ZOFFO

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU